

Compte Rendu de la séance Officielle du Comité Syndical du SISTO du Mercredi 29 janvier 2020 à 20 H 30

L'An Deux Mil Vingt, le Vingt-Neuf Janvier à Vingt Heures Trente.

Les membres du Comité Syndical Intercommunal du Segréen pour le traitement des ordures de la Région de SEGRE se sont réunis à la salle du Club de l'Amitié, Groupe Milon 4 rue de la Roirie à SEGRE sur la convocation individuelle qui leur a été adressée le 23 Janvier 2020 par Monsieur BELLIER André et sous sa présidence.

COMMUNES	NOMS Prénoms	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	NOMS Prénoms	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS
Communauté de Communes de le Région du Lion d'Angers								
CHAMBELLAY	Emmanuel de GÉLIS			X	Jacky HAYER			X
CHENILLE- CHAMPTEUSSE	Guy CHESNEAU		X		Dominique LANGLAIS			X
	Cyril COSTE			X	Jean Luc WALLET			X
ERDRE EN ANJOU	Guy DUBRAY		X		Maurice CHAPRON	X		
	Françoise PASSELANDE			X	Vincent PETIT	X		
	Tony AUGEREAU		X		Arnaud MOUSSEAU		X	
	Jean Pierre FERRÉ	X						
GREZ NEUVILLE	Frédérique LEHON	X			Francine RICHARD		X	
	Stéphane PERNET		X					
LA JAILLE YVON	Jean Jacques JUTEAU	X			Jean Pierre VAUTHIER		X	
LE LION D'ANGERS	Didier FUSELIEZ	X			Michel GUILLOIS			X
	Daniel CHALET	X			Nooruddine MUHAMMAD	X		
	Isabelle PRAT		X					
MONTREUIL SUR M.	Thierry DAILLER	X			Xavier MASSERON			X
SCEAUX D'ANJOU	Dominique HAURILLON	X			Loïc LOCHIN	X		
THORIGNE D'ANJOU	Patrick GUILLAUMET			X	Marcel PARE	X		
Communauté de Communes Anjou Bleu Communauté								
ANGRIE	Nathalie CHEVILLARD	X			Jean Alain CHEVILLARD	X		
CHAZE SUR ARGOS	Yannick DELAROCHE	X			Marie Thérèse DEROUET	X		
LOIRE	Joseph GAUTIER	X			Albin DE MACEDO	X		
AVIRE	Christian BOULMANT- NOMBALLAIS		X		Bernard DENOUS	X		
BOURG D'IRE	Hubert BOULTOUREAU	X			Emmanuel JOLIVEL			X
CHAPELLE/LOUDON	Germain PASSELANDE	X			Ludovic FLOTE			X
CHATELAIS	Danielle VERGEREAU	X			Danielle HEULIN	X		
FERRIERE DE FLEE	André GEORGET	X			Philippe LEMALE			X
HOTELLERIE DE FLEE	Frédéric CHERBONNIER	X			Marie-Bernadette GROSBOIS		X	
LOUVAINES	Dominique PELLUAU	X			Michel COUTINEAU	X		
MARANS	Serge SEJOURNE	X			Loïc BESNIER			X
MONTGUILLON	Marcel GARNIER	X			Patrick BIANG NZIE			X
NOYANT LA GRAVOYERE	Daniel BROSSIER	X			Bernadette MARTIN	X		
	Geneviève BURET			X				
NYOISEAU	Gabriel OREILLARD			X	Francis SEREX			X
	Anne Cécile THOMAS	X						
STE GEMMES D'ANDIGNE	Thérèse MARSAIS	X			Henri COUE	X		
	Céline PAUMIER			X				
ST MARTIN DU BOIS	André BELLIER	X			Loïc MARSOLLIER		X	
ST SAUVEUR DE F.	Guillaume COTTIER		X		Yolande BLANCHARD	X		
SEGRE	Marc JUBLIN			X	Joseph GALON			X
	Philippe MORICEAU			X	Françoise DENIS-POIZOT		X	

Mme RICHARD donne pouvoir à Mme LEHON, M. BOULMANT-NOMBALLAIS a donné pouvoir à M. DENOUS, M. MARSOLLIER a donné pouvoir à M. BELLIER, M. AUGEREAU a donné pouvoir à M. FERRE, MME PRAT a donné pouvoir à M. CHALET.

Madame Frédérique LEHON ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séances qu'elle a acceptées.

Délégués en exercice : 70 / Nombre de présents : 36 / Nombre de votants : 41

Le procès-verbal de la séance du 29 Janvier 2020 a été affiché au secrétariat du SISTO conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Préambule

Sur proposition de Monsieur le Président, les délégués observent une minute de silence en hommage à M. Marc PAULOIN décédé en date du 12 décembre 2019 et à M. GLEMAIN initiateur et ancien Président du SISTO de 1972 à 1977 puis de 1995 à 2001, décédé le 21 janvier 2020.

Approbation du compte rendu du 27 novembre 2019

Vote à l'unanimité

Bilan Technique 2019

Les tonnages collectés pour l'année 2019 sont détaillés ci-dessous :

	Tonnages		%	Tonnage prévisionnel 2020	
	2018	2019	2018/2019		
OMR	3774	3578	-5,2%	3650	
<i>kg/hab/an</i>	106	103			
Collecte sélective	JRM	757	715	-5,6%	720
	DEM	1517	1559	2,8%	1700
	Verres	1685	1633	-3,1%	1700
	Textiles	158	154	-2,5%	
	Total CS	4118	4061	-1,4%	4120
	<i>kg/hab/an</i>	115	117		
Déchèteries	Cartons	271	238	-12,2%	250
	Déchets verts	6010	4605	-23,4%	5500
	Ferrailles	266	314	17,9%	270
	Bois	324	330	1,8%	350
	D3E	313	319	1,9%	320
	Mobilier	567	623	9,8%	650
	DMS - Eco DDS	19	17	-11,1%	
	DMS - Triadis	36	45	26,5%	
	DMS -Autres	25	27	6,1%	
	DMS - TOTAL	80	88	11,1%	100
	Réemploi	3	15	456,0%	30
	Plastiques durs	10	10	1,2%	11
	Pneus	0	5		6
	Tout Venant	2360	2481	5,1%	2600
	Gravats	2193	2366	7,9%	2600
	Total Déchèterie	12397	11394	-8,1%	12687
	<i>kg/hab/an</i>	347	328		
Tonnage global	20289	19033	-6,2%	20457	
<i>kg/hab/an</i>	568	547			

Valorisation matière ou organique		56,8%	52,7%
Valorisation énergétique		2,2%	13,9%

Enfouissement classe 2		30,2%	20,9%
Enfouissement classe 3		10,8%	12,4%

Refus de tri

kg/hab/an	10,37	14,00
-----------	-------	-------

DEBAT :

Il est précisé que le document envoyé lors de la convocation contient des erreurs sur les Tonnages de l'année 2018, il s'agissait des données 2017.

Aucun tonnage n'est inscrit pour les pneus en 2018 car auparavant la collecte s'effectuait une année sur 2.
D3E = Déchets d'Equipement Electrique et Electronique

Résultats Budgétaires 2019

Fonctionnement	Montant présenté au CS du 27.11.2019	Montant au 31.12.2019
Dépenses réalisées	3 228 136 €	3 190 154,03 €
Recettes réalisées	3 331 423 €	3 420 719,53 €
Résultat de l'exercice	103 287 €	230 565,50 €
Excédent reporté	512 888 €	512 888,06 €
Résultat de clôture	616 175 €	743 453,56 €

Investissement	Montant présenté au CS du 27.11.2019	Montant au 31.12.2019
Dépenses réalisées	1 325 347 €	1 233 577,49 €
Recettes réalisées	828 870 €	828 869,46 €
Résultat de l'exercice	- 496 477 €	- 404 708,03 €
Excédent reporté	624 135 €	624 135,04 €
Résultat de clôture	127 658 €	219 427,01 €

Débat d'orientations budgétaires 2020

Le présent rapport complète les tableaux financiers qui servent de support au débat d'orientations budgétaires.

1. PREAMBULE

Le débat d'orientations budgétaires 2020 du Syndicat Intercommunal du Segréen pour le Traitement des Ordures est organisé dans un contexte de possible fusion de 4 collectivités au 1^{er} janvier 2022. Cette réflexion est proposée dans le cadre de la loi Notre (diminution du nombre de syndicats aux compétences collecte et traitement des déchets des ménages).

D'autre part, le SISTO fait partie, depuis le 20 décembre 2017, d'une Société Publique Locale (SPL) pour la création d'un centre de tri public. Le groupement est constitué d'Anjou Bleu Communauté, du Sycotom Loire Béconnais, d'Angers Loire Métropole, du SIVERT et du SISTO.

Les orientations budgétaires tiennent compte des éléments suivants :

- Tonnages estimatifs des déchets collectés
- Maintien des tarifs de la Redevance incitative PARTICULIERS et PROFESSIONNELS en 2020.
- Etude de réhabilitation du quai de transfert de Sainte Gemmes d'Andigné,
- Service Maintenance et dotation des bacs ordures ménagères en régie.

2. EVALUATIONS DES TONNAGES

Tonnages (en tonnes)	DOB 2020	DOB 2019	Réel 2019
Estimation collecte et élimination des ordures ménagères	3 650	3 785	3 578
Estimation du tonnage de la collecte sélective	4120	3910	3907
dont emballages	1700	1 510	1 559
dont papier	720	750	715
dont verre	1700	1 650	1 633
Estimation du tonnage des déchèteries	12 687	13 000	11 394
TOTAL	20 457	20 695	18 879

Il n'est pas prévu de variation significative des tonnages de déchets pour l'année 2020.

Ceci s'explique par la mise en place :

- de la redevance incitative au 1^{er} janvier 2013 (qui avait permis de diminuer fortement les tonnages d'ordures ménagères),
- des extensions des consignes de tri liées aux emballages depuis septembre 2016 (nous avons observé une hausse des tonnages d'emballages collectés en 2018 et 2019). Une augmentation des tonnages collectés en emballages serait encore possible en 2020 mais serait à la marge et n'impacterait pas le budget.

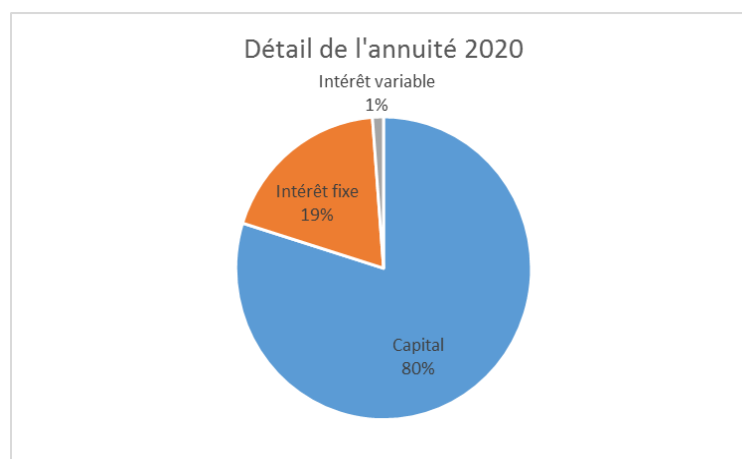
3. INFORMATIONS SUR LA DETTE

Le SISTO a recours à l'emprunt pour le financement des déchèteries et des conteneurs enterrés et semi-enterrés présents sur son territoire. Ci-dessous, un graphique et deux tableaux récapitulant les éléments de la dette :

- Tableau 1 : Détail de l'annuité 2020
- Tableau 2 : Détail des emprunts en cours

3.1 Détail de l'annuité 2020

	DOB 2020	DOB 2019
Capital	174 299,89 €	134 671,25 €
Intérêt fixe	41 404,28 €	37 103,52 €
Intérêt variable	2 654,06 €	5 000 €
TOTAL	218 358,23 €	176 774,77 €



3.2 Détail des emprunts en cours

	Fin	Taux	Montant capital restant dû	Intérêts restant dû	TOTAL
Construction Déchèt. Chazé sur Argos	2023	Fixe 4,55%	43 624,94 € €	5 072,67 €	48 697,61 €
Construction Déchèt. Sainte Gemmes d'A	2031	Fixe 3,38%	982 702,23 €	207 424,50€	1 190 126,73 €
Conteneurs PAV	2031	Variable 0,481%	617 222,21 €	18 084,61 €	635 306,82 €
Travaux Déchèterie du Lion d'Angers	2034	Fixe 1,25%	581 756,84 €	55 219,52 €	636 976,36 €
TOTAL			2 225 306,22 €	285 801,30 €	2 511 107,52 €

3.3 Taux d'endettement du SISTO

Le montant d'endettement du SISTO par habitant s'élève à 72,09€.

4. SITUATION BUDGETAIRE

Le SISTO est assujéti à la TVA. Le budget est donc réalisé en € HT.

4.1 Evolution des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de la structure resteraient stables pour 2020.

La majorité des dépenses concernent la collecte/traitement des déchets ménagers (les ordures ménagères résiduelles, le tri sélectif : Emballages, Papiers et Verre et les déchèteries) et le personnel.

4.2 Evolution des recettes de fonctionnement

La majorité des ressources du Syndicat proviennent de la participation des usagers (Redevance incitative), du soutien des Eco-organismes et des reventes matières.

La participation demandée aux usagers sera stable en 2020, les tarifs de la redevance incitative sont les mêmes qu'en 2019 pour les particuliers et les professionnels.

La revente des matières triées est soumise à des prix de reprise très bas actuellement, notamment sur les flux cartons et papiers. Cette situation pourrait avoir un impact sur les recettes filières 2020.

4.3 Investissement

Le syndicat ne prévoit pas de dépenses d'investissement significatives pour 2020. Une étude de réhabilitation du quai de transfert de Sainte Gemmes d'Andigné devrait être menée.

Les dépenses d'investissement prévues en 2020 sont détaillées dans le tableau suivant :

Objet	2019		2020	
	BP 2019 + DM	Réel	Reste à réaliser	Proposition budget 2020
Travaux désamiantage usine SGA	97 982 €	65 615 €	0 €	0 €
Etude et marchés de Travaux Quai de transfert	0 €	0 €	0 €	40 000 €
Matériel Mobilier	95 784 €	58 740 €	32 212 €	22 000 €
Matériel informatique, Téléphonie (vidéoprojecteur)	2 000 €	0 €	1 212 €	3 000 €
Mobilier	1 000 €	628 €	0 €	1 000 €
Acquisition de bacs	56 903 €	53 049 €	0 €	15 000 €
Autres immobilisations corporelles	5 333 €	0 €	1 000 €	3 000 €
Véhicule	30 548 €	5 063 €	30 000 €	0 €
Déchèteries Ste Gemmes d'Andigné (2 bennes + PC Poket)	9 100 €	0 €	0 €	10 400 €
Déchèterie du Lion d'Angers	57 365 €	57 285 €	0 €	11 905 €
Bennes déchèteries LA (2)	8 000 €	3 705 €	0 €	9 000 €
Aménagements divers	2 000 €	6 215 €	0 €	2 905 €
Acquisition terrain déchèterie LA	47 365 €	47 365 €	0 €	0 €
Déchèterie Chazé sur Argos	0 €	0 €	0 €	1 300 €
Prévention (composteurs, broyeurs...)	10 000 €	1 182 €	0 €	12 000 €
Conteneurs semi-enterrés OMR et sélectif (fourniture et pose + accès OMR+solde ASTECH)	279 181 €	31 064 €	0 €	58 795 €
Travaux déchèterie L.A.	809 413 €	782 442 €	26 971 €	52 000 €
Travaux	784 263 €	723 736 €	26 971 €	52 000 €
Bureaux d'études (Antéa, Guihaire...)	25 150 €	58 706 €	0 €	0 €
Travaux déchèterie SGA	65 737 €	47 086 €	18 650 €	0 €
Vidéosurveillance PAV	18 936 €	0 €	18 936 €	0 €
Autres formes de participation (action SPL)	4 000 €	4 000 €	0 €	0 €
TOTAL	1 447 498 €	1 047 413 €	96 769 €	208 400 €
Montant prévisionnel à prévoir pour 2020			96 769 €	208 400 €

DEBAT :

Le montant inscrit au budget 2019 sur le programme « Conteneurs semi-enterrés OMR et sélectif » est élevé car il comprend l'équilibre budgétaire. Le changement des dômes rouillés aura lieu sur l'année 2020.

5. PERSONNEL : PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET DE L'EVOLUTION DES DEPENSES ET DES EFFECTIFS

Le SISTO compte huit agents : 1 ingénieure (1 ETP), 2 techniciennes (1 + 0,9 ETP), 3 agents administratifs (1+1+0.80 ETP), 2 agents techniques (2 ETP). Le nombre d'équivalents temps plein consacré au syndicat représente 7,7 E.T.P.

Le syndicat fait également appel à du personnel mis à disposition par les communes de Segré-en-Anjou-Bleu (ménage dans les locaux administratifs) et du Lion d'Angers (contrôle des conteneurs enterrés d'ordures ménagères le week-end, convention Commune du Lion d'Angers/SISTO). Et un contrat pour accroissement temporaire d'activité a été signé pour une durée de 1 an du 30 septembre 2019 au 30 septembre 2020 (renouvelable 6 mois).

Les dépenses consacrées à la masse salariale du DOB 2019 vis-à-vis du DOB 2020 sont quasiment identiques. Aucun départ à la retraite n'est à prévoir dans les prochaines années.

A noter également que le syndicat permet la formation des agents et le bon déroulement des carrières.

	BP 2020	BP 2019	Réel 2019
Personnel permanent (charges patronales comprises)	346 800,00 €	348 100,00 €	331 521,54 €
Mise à disposition du personnel (Segré, Lion d'Angers et Femme de ménage)	7 800,00 €	7 700,00 €	5 959,44 €
TOTAL	354 600,00 €	355 800,00 €	337 480,98 €

AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER, MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Il est possible dans le cas où le budget de la collectivité territoriale n'a pas été voté avant le 1^{er} janvier de l'exercice de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, liquider et mandater les dépenses de fonctionnement, dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Pour ce qui concerne les dépenses d'investissement, l'exécutif peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette).

Le budget primitif 2020 étant voté le 4 mars prochain, il est proposé d'autoriser l'exécutif à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement dans les limites indiquées ci-après :

Budget	Opérations (dépenses)	Désignation de l'opération	Rappel budget 2019	Montant autorisé (max. 25 %)
Principal	030	Travaux Déchèteries Lion d'Angers	771 000 €	192 750 €

DEBAT :

Cette autorisation est nécessaire car le budget 2019 ne comprenait pas les avenants qui ont été effectués dans le courant de l'année et qui concernaient : la rétention dans le local DMS, le portail pour les camions, l'étendue de la plateforme de compostage, la mise en place d'un garde-corps en haut de quai et d'une rampe pour l'escalier et les travaux de sécurisation comme la porte blindée.

Il est proposé d'accepter cette autorisation.

Vote à l'unanimité.

ACHAT PRODUIT AVEC LE SYCTOM LOIRE BECONNAIS

Le Président indique aux délégués que le syndicat souhaite faire l'acquisition de produit de nettoyage pour les points d'apports volontaire, la commande auprès du fournisseur IPC doit garantir des quantités minimum trop importante pour le SISTO, le SYCTOM Loire Béconnais ayant également besoin de ce même produit, il pourrait être envisagé de grouper cette commande afin de bénéficier tout de même de cet achat.

Il est convenu que le SISTO règle la facture (dans la limite d'un montant de 316,40€), et que le SYCTOM Loire Béconnais achète les quantités dont il a besoin auprès du SISTO. Un titre sera émis au compte 7718, pour la somme correspondant à la quantité redonnée au SYCTOM.

Le Comité Syndical :

Il vous est proposé d'accepter cette proposition et d'autoriser Monsieur le Président à procéder au paiement de la facture et à l'émission du titre auprès du SYCTOM Loire Béconnais dans les limites des crédits indiquées ci-dessus;

VOTE à l'unanimité,

MODIFICATION DU POSTE DE DIRECTION – COORDONNATEUR DES DECHETS (EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET)

Compte tenu du départ de la Directrice actuelle, il convient d'annuler et de modifier la délibération précédente 2018-29 du 26 septembre 2018.

Le Président propose à l'assemblée :

La modification de l'emploi précédent, et de créer un poste permanent de Coordinateur de déchets sur les grades d'Ingénieur Territorial ou de Technicien Territorial à temps complet, à compter du 1^{er} mars 2020.

Vote à l'unanimité

MODIFICATION DU POSTE DE TECHNICIEN (EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET)

Compte tenu du départ de la Directrice actuelle, il convient de revoir l'organisation des postes au sein du SISTO et d'annuler et de modifier la délibération 2004-2 créant un poste de délégué auprès des professionnels pour le modifier de la manière suivante.

Le Président propose à l'assemblée :

La modification de l'emploi précédent, et la création d'un emploi permanent de Technicien de déchets, à compter du 1^{er} mars 2020.

Vote à l'unanimité

TABLEAU DES EFFECTIFS

Considérant la nécessité de modifier des emplois pour permettre un recrutement plus large, il convient de modifier la délibération qui est en place.

VOTE à l'unanimité

Informations diverses

Site internet : statistiques 2019

Pour la période du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019 :

	2019	Rappel 2018	Evolution
Nombre de visite sur le site	58 204	49 934	+ 16,56 %
Visiteurs uniques *	39 934	36 509	+ 9,38 %
Pages vues	177 346	152 596	+ 16,22%
Pages / visite	3,05	3,06	- 0,33%
Durée moyenne de la visite	00 :00 :58	00 :00 :56	+ 3,57 %

* unique = ne comptabilise pas les consultations multiples (exemple si quelqu'un revient 3 fois en 2 semaines il n'est compter qu'1 fois)

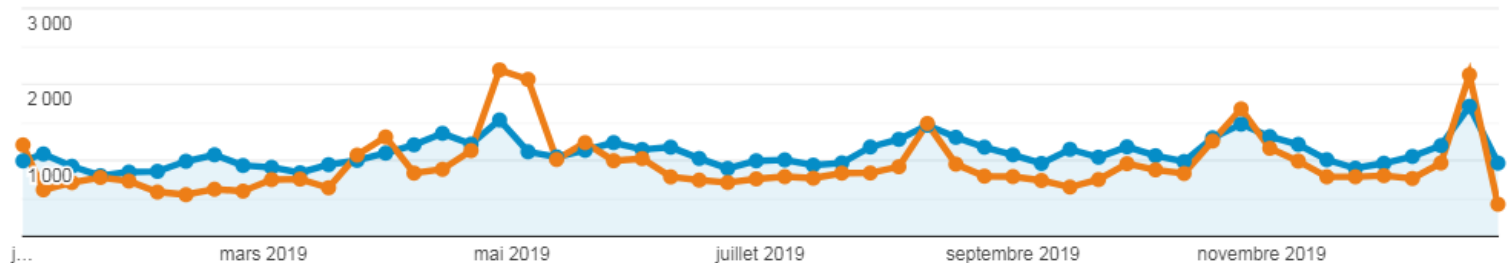
Audience du site internet en 2019 :



Comparaison des audiences du site internet en 2019 et 2018:

1 janv. 2019 - 31 déc. 2019 : ● Sessions

1 janv. 2018 - 31 déc. 2018 : ● Sessions



Pages les plus visitées :

	2019		Rappel 2018	
	Pages	Nombre de vues	Pages	Nombre de vues
1	Les déchèteries à proximités (horaires et localisation)	32 349	Calendrier de collecte 2018	25 951
2	Accueil	20 116	Les déchèteries à proximités (horaires et localisation)	22 490
3	Paiement en ligne	10 231	Accueil	17 477
4	Déchèterie : horaires d'été (actualités)	8 650	Déchèterie : horaires d'hiver (actualités)	10 903
5	La collecte des ordures ménagères	7 638	Paiement en ligne	9 877
6	Déchèterie : horaires d'hiver (actualités)	6 878	La collecte des ordures ménagères	8 644
7	Facturation : comprendre la redevance incitative	5 551	Contacteur le SISTO	5 771
8	Contacteur le SISTO	4 713	Facturation : comprendre la redevance incitative	4 561
9	Travaux à la déchèterie du Lion d'Angers (actualité)	4 416	Documents à télécharger	3 524
10	Déchèteries : les consignes de tri en déchèterie	3 940	Ce que deviennent vos déchets : le centre d'enfouissement	2 543

Messages reçus :

	2019	Rappel 2018	Evolution
Formulaire de contact *	316	268	+ 17,9 %
Formulaire pour signaler son emménagements/déménagements	263	204	+ 28,9 %

* Les thèmes des messages reçus sur le Formulaire de contact :

Thématique des messages	Nb de message
Carte déchèterie (<i>carte perdue, activation carte, ...</i>)	63
Emménagement / déménagement	74
Facturation (<i>demande de duplicata, changement RIB, pb de paiement en ligne, réclamation, ...</i>)	39
Changement de taille de bac	24
Bac cassé	27
Tri	10
Problème de collecte	19
Demande d'information nombre de levées/dépôts	1
Divers	59
Total	316

JDS n°32

Le document vous est présenté par M. GAUTIER.

Calendrier des réunions :

Bureau : Mercredi 19 février 2020 à 18 h 30 – Salle Réunion du Bureau

Comité Syndical : Mercredi 4 mars 2020 à 20 H 30 – Salle du Club de l'amitié.

Un pot de l'amitié pour la nouvelle année est servi.

Fin de la réunion 21 H 45,
La Secrétaire

F. Lehou

